



Appel à rassemblement - 23 juin 2022 - 13h30 - Dijon



Le collectif Pas d'ECLAT appelle à un rassemblement devant le siège du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté à Dijon le jeudi 23 juin à 13h30 contre le projet de parc d'attractions ECLAT à Tournus et le détricotage de la Loi Climat.

Avec votre participation, la mobilisation du 23 juin pourrait marquer un tournant dans la lutte contre ECLAT dont l'avenir se décide actuellement derrière les portes closes du Conseil régional Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté. Bertrand Veau, maire de Tournus, use de toute son influence au Conseil régional pour faire inscrire dans le SRADDET le projet de parc d'attractions dans la zone nord de la Ville sur 18 ha de terres agricoles. M. Veau invoque l' « intérêt général majeur » du projet, critère requis pour bénéficier d'une "enveloppe (foncière) régionale", instaurée par un décret du 29 avril 2022, permettant de déroger à l'obligation, prévue par la Loi Climat Résilience, de réduire de 50% la consommation d'espaces naturels d'ici 2031 par rapport aux dix dernières années. A peine votée, la Loi est contournée !

Le collectif Pas d'ECLAT rejette la notion qu'un parc d'attractions détruisant 18 ha de terres agricoles puisse représenter un intérêt public majeur. Nous demandons sa disqualification de l'enveloppe régionale.

Alors rendez-vous le jeudi 23 juin 2022 à partir de 13h30 devant le Conseil régional à Dijon (17, boulevard de la Trémouille)

Pensez covoiturage (prendre [contact](#) avec le Collectif) ou envisagez le train, le Conseil régional se situant à proximité de la gare de Dijon.



Agissez, rejoignez-nous, soutenez-nous !

Aider le Collectif pAs d'ECLAT / et l'association Champs Libres à lutter contre le projet ECLAT visant la suppression d'une quinzaine d'hectares de terres agricoles sur le site de la Preste à l'entrée nord de Tournus.

Signer la
pétition !

Faire un don

Adhérer à
Champs Libres

